

Union des Comores

Unité - Solidarité - Développement

**MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET, CHARGE DE L'ECONOMIE,
DES INVESTISSEMENTS, DE L'INDUSTRIE, SECTEUR PRIVE ET DES
AFFAIRES FONCIERES.**

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES
ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES**

DIRECTION NATIONALE DU RECENSEMENT

**QUATRIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE
L'HABITAT (RGPH) 2017**

**RESULTATS PROVISOIRES DU
RECENSEMENT GENERAL DE LA
POPULATION ET DE L'HABITAT 2017**

JUIN 2018

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION GENERALE	1
I-1.	Contexte et fondement	1
I-2.	Objectifs du 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat.....	1
I-3.	Structures du 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat	2
I-4.	Cartographie censitaire	2
I-5.	Recensement pilote.....	2
I-6.	Questionnaires et Manuels	3
I-7.	Sensibilisation.....	4
I-8.	Formation du personnel.....	4
I-9.	Dénombrement	5
I-10.	Activités ultérieures.....	5
II.	PRESENTATION DES RESULTATS PRELIMINAIRES.....	6
II.1	METHODOLOGIE.....	6
II.2	EFINITION DES CONCEPTS UTILISES	7
II-2.1.	Nuit de référence du recensement	7
II-2.2.	Population résidante	7
II-2.3.	Population urbaine	7
II-2.4.	Population rurale.....	7
II-2.5.	Densité.....	7
II-2.6.	Rapport de masculinité	8
II-2.7.	Taux de masculinité, taux de féminité	8
II-2.8.	Taux d'accroissement intercensitaire.....	8
III.	EFFECTIF GLOBAL DE LA POPULATION	8
III.1	Population résidante	8
III.2	La structure par sexe de la population : le rapport de masculinité	9
III.3.	la densité de la population	10
III.4.	LA POPULATION RESIDANTE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE.....	10
III.5.	EVOLUTION DE LA POPULATION	11
III.6.	REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION.....	13
IV	CONCLUSION GENERALE	14

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition de la population résidante par île selon le sexe en 2003 et 2017	8
Tableau 2 : Répartition de la population résidente et des ménages par île et milieu de résidence	9
Tableau 3 : Rapport de masculinité par île selon le sexe en 2003 et en 2017	9
Tableau 4 : Répartition de la densité de la population résidante par île	10
Tableau 5 : Répartition de la population résidante par île selon le milieu de résidence	10
Tableau 6 : Évolution de la population résidante par île et milieu de résidence de 1980 à 2003	12
Tableau 7 : Répartition spatiale de la population résidante par préfecture selon le sexe	13

I. INTRODUCTION GENERALE

I-1. Contexte et fondement

Le 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), comme les trois autres qui l'ont précédé, en 1980, 1991 et en 2003, répond à la nécessité de tenir compte des indicateurs sociodémographiques dans la mise en œuvre des plans de développement du Pays à partir des données fiables et représentatives de l'ensemble des caractéristiques de la population.

Dans ce cadre, la connaissance détaillée des caractéristiques sociales, démographiques et économiques de la population ainsi que des informations sur la disponibilité au sein des entités administratives, des infrastructures sociales concernant l'eau, la santé, l'éducation, etc.... constitue un préalable à l'élaboration de cette politique et la mise en œuvre des programmes efficaces de développement

Le présent recensement a été institué par le Décret N° 14.144/PR du 20/09/2014, portant **Institution et organisation** du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH, 2015) en Union des Comores. De même, une Direction Nationale du Recensement a été régie par arrêté N° 14- 089/VP- MFEBICEP/CAB, organiquement intégrée à la Direction Générale de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED). Elle est chargée de la conduite des opérations du recensement sur l'ensemble du territoire national, conformément aux orientations du Conseil National du Recensement.

Les grandes lignes des objectifs de ce projet sont rappelées ci-après.

I-2. Objectifs du 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat

Un des objectifs généraux de ce 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat est l'amélioration de la connaissance des caractéristiques sociodémographiques et économiques de la population en vue de l'élaboration de plans et programmes de développement économique et social cohérents.

L'Union des Comores a entrepris de réaliser son quatrième recensement de la population et de l'habitat (RGPH) en 2017, en s'inscrivant ainsi dans le sillage des Nations Unies qui encouragent les pays à réaliser des opérations similaires dans le cadre du cycle 2010 des recensements de la population et de l'Habitat.

Les raisons du quatrième recensement en 2017 découlent d'une urgence des besoins en données, suite aux nombreuses mutations observées dans la société comorienne. C'est pour satisfaire ces besoins que l'Union des Comores a inscrit cette opération dans sa Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS). La réalisation de ce recensement de la population et de l'habitat (RGPH) se justifie pour les objectifs ci-dessous :

- ⇒ La mise à jour des informations disponibles sur le volume et la structure de la population de l'Union des Comores ;
- ⇒ L'actualisation des bases de sondage en vue de faciliter l'exécution d'autres enquêtes tant au niveau national, régional, local qu'infra local ;
- ⇒ La mise à jour des bases de données cartographiques, démographiques à des fins de bonne gouvernance locale ;

- ⇒ La mise en cohérence des données en prenant en compte les nouveaux découpages administratifs.
- ⇒ L'actualisation des indicateurs retenus pour le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement, et plus particulièrement la mesure des progrès accomplis dans la stratégie de réduction de la pauvreté et dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD);
- ⇒ La contribution au renforcement des capacités techniques de l'INSEED dans la conduite d'opérations de collecte, de traitement, d'analyse de données et de diffusion des résultats.

I-3. Structures du 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat

L'Institut national de la statistique et des études économique et démographique (INSEED) est la structure technique d'exécution du recensement général de la population et de l'habitat. Il est doté pour son fonctionnement ;

- (i) D'un conseil national du recensement (CNR) l'organe d'orientation et de décision de ce recensement
- (ii) D'un comité technique du recensement (CTR) qui est l'organe de validation de la méthodologie et des documents techniques ; et
- (iii) D'une Direction Nationale du Recensement (DNR) qui est l'organe technique chargé de l'exécution du 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Il a à sa tête un Directeur National assisté d'un personnel réparti en en cinq divisions (Cartographie, méthodologie et analyse, opération terrain, sensibilisation et informatique).

Les divisions ont été assistées aussi bien pendant la préparation que pendant l'exécution des opérations, par une équipe d'experts nationaux et internationaux dans le cadre de missions de courte et/ou de longue durée.

Le financement des activités, qui se chiffre à 1,7 millions de dollars américains échelonné sur 4 ans, est assuré par le Gouvernement comorien, l'UNFPA, l'AFD, la Banque Mondiale, l'UNICEF, GAVI le PNUD et la FAO.

I-4. Cartographie censitaire

Il s'agissait de découper le territoire national en zones de dénombrement, petites unités opérationnelles de recensement. Cette phase du projet consiste à découper intégralement le territoire national en petites unités de collecte appelées zone de dénombrement (ZD). Des agents cartographes ont été recrutés pour effectuer ce travail.

Le Territoire national a été découpé en 964 ZD de taille moyenne de 800 habitants à raison de 160 ménages la ZD. Les ZDs sont réparties comme suit : 63 à Mwali, 354 à Ndzuwani et 547 à Ngazidja

I-5. Recensement pilote

L'objectif du RGPH pilote est de tester le dispositif organisationnel et technique mis en place pour la réalisation de l'opération dans sa globalité. Les critères retenus sont par conséquent les facteurs qui permettent d'apprécier les différentes contraintes attendues, les problèmes d'accessibilité aux zones de dénombrement, la taille des ZD, la concentration des concessions,

etc. C'est à ce titre qu'un choix raisonné de l'échantillon a été opéré. Il est par conséquent retenu de procéder à une stratification en définissant des zones homogènes représentatives de toutes les caractéristiques à tester. Cela permet aussi d'éviter une trop grande dispersion et d'évaluer toutes les difficultés attendues du RGPH, de la formation à l'analyse, mais en mettant l'accent sur l'organisation basée sur le niveau de contrôle et de responsabilité.

- Pour tenir compte des facteurs mentionnés ci-dessus et les besoins de l'organisation des opérations de terrain, un recensement pilote a été organisé en novembre 2016 sur un échantillon de 50 ZDs.

Ces 50 ZD ont été réparties comme suit : 8 à Mwali, 20 à Ndzuwani et 22 à Ngazidja, comprenant aussi bien le milieu urbain que le milieu rural. Les activités suivantes ont été réalisées :

- Sélection des zones de dénombrement (ZD) pour constituer la zone pilote ;
- Mise à jour des questionnaires et conception du plan d'analyse;
- Sensibilisation de la population;
- Recrutement et formation du personnel de terrain ;
- Mise en place des agents de terrain (AR, Ctrl et Sup);
- Vérification des contours/limites des ZD pour bien les connaître ;
- Dénombrement de la population dans les ZD pilotes ;
- Centralisation des documents du recensement pilote ;
- Recrutement et formation du personnel de traitement ;
- Evaluation et analyse des données du recensement pilote ;
- Prise en compte des leçons pertinentes et rédaction du rapport d'évaluation du RP ;
- Révision et finalisation des questionnaires et autres documents de collecte des données du RGPH4;
- Finalisation des programmes et des procédures de traitement.

Les conclusions et les enseignements du recensement pilotent, dûment analysés et adaptés, ont permis un déroulement correct du 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

I-6. Questionnaires et Manuels

Partant des orientations de la Direction Nationale de Recensement, des discussions tenues avec les utilisateurs potentiels ainsi que les partenaires et en conformité avec les recommandations des Nations Unies en la matière, la DNR a élaboré un premier projet de questionnaires ménages ordinaires, questionnaires ménages collectifs et questionnaires habitations secondaires. Des fiches techniques et autres documents techniques ont été également élaborés. Toute la documentation technique a été testées lors du recensement pilote. Les enseignements tirés de ce pré-test, en plus des autres besoins exprimés, ont conduit la DNR à confectionner une dernière version du questionnaire ménages et une mise à jour des manuels.

Les questionnaires qui ont servi à la collecte des données dont les résultats préliminaires sont présentés dans ce document sont de deux types : un questionnaire ménage ordinaire et un questionnaire ménage collectif.

En plus dans le questionnaire ménage ordinaire, un module sur l'agriculture a été administré dans l'ensemble des ménages ordinaire. Il n'est pas fait état ici des résultats issus de ce questionnaire dont les données seront exploitées directement par le Ministère chargé de l'agriculture et de l'élevage pour une base de sondage des enquêtes agricoles.

Les détails relatifs aux deux types de questionnaires seront présentés dans un volume spécial consacré à la publication des résultats définitifs du 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

Pour un bon déroulement du recensement sur le terrain plus de 1 450 agents de toutes catégories ont été déployés, il a fallu confectionner plusieurs manuels d'instruction, sortes de directives à suivre en vue de la réussite des opérations de recensement sur le terrain. Les principaux manuels étaient destinés aux agents recenseurs (1100), aux contrôleurs (320), aux superviseurs (30) et au personnel d'encadrement de la DNR.

I-7. Sensibilisation

Afin de mieux informer la population sur l'importance et l'intérêt du 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat, en vue de sa participation active, ainsi que les autorités administratives et religieuses pour assurer leur implication et leur collaboration dans le déroulement des activités de terrain, une campagne de sensibilisation a été initiée par la Direction Nationale National de Recensement sur instructions du Conseil Nationale de Recensement.

La campagne de sensibilisation a été lancée quelques mois avant le recensement pilote et s'est intensifiée au fur et à mesure qu'on approchait la période de collecte des données du recensement général. Elle a été poursuivie sans relâche pendant cette période.

Les autorités administratives à tous les niveaux ont été particulièrement sollicitées dans cet exercice et leur rôle a été à coup sûr déterminant dans la réussite de l'opération.

Les approches de sensibilisation employées sont, en gros, les suivantes :

- tournées de sensibilisation dans les préfectures et les communes et les localités
- articles dans les journaux,
- émissions à la radio et à la télévision,
- panneaux publicitaires, communiqués, spots publicitaire, etc...

D'une manière générale, cette campagne de sensibilisation et de publicité a facilité la réussite des travaux sur le terrain et les informations que nous publions dans ce document sont en bonne partie le fruit de cette bonne collaboration entre les autorités politico-administratives et la population.

I-8. Formation du personnel

Depuis le lancement du 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat jusqu'à la sortie des résultats préliminaires, plusieurs types de formations ont été suivies soit par les cadres de la DNR soit par le personnel temporaire recruté (agents recenseurs, contrôleurs et superviseurs) pour exécuter des phases spécifiques.

La formation des cadres a pris la forme des ateliers sur place organisés par des experts en mission et des cadres nationaux.

Chaque phase majeure de ce projet a été précédée d'au moins une séance de formation destinée à la mise à niveau du personnel temporaire recruté pour exécuter cette phase. C'est ainsi que la phase de la cartographie censitaire a été précédée par une formation des agents cartographes et une autre pour les

dessinateurs. Le recensement pilote ainsi que le recensement général ont été précédés d'une formation préalable des formateurs au niveau de Moroni, Fomboni et Mutsamudu suivie d'une formation plus décentralisée des agents recenseurs et des contrôleurs au niveau des préfectures.

A la veille du grand dénombrement, la formation a concerné près de 1450 agents de terrain de toutes catégories (agents recenseurs, contrôleurs, superviseurs) et le personnel d'encadrement de la DNR. Elle s'est déroulée dans de bonnes conditions entre novembre et décembre 2017. Elle a mis l'accent sur la bonne compréhension du questionnaire du Recensement et sur des applications pratiques organisées sur le terrain. En général, cette formation a été bien suivie.

I-9. Dénombrement

Le dénombrement s'est déroulé du 16 décembre 2017 au 26 janvier 2018 sur l'ensemble du territoire National.

Des manuels d'instruction spécifiaient les rôles des uns et des autres au cours de cette période cruciale du Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Les contrôleurs de zones et les superviseurs dans chaque île assuraient quotidiennement la bonne marche des opérations grâce au suivi de l'évolution du travail des agents recenseurs à l'aide des fiches de performance. Ces fiches ont permis aux superviseurs et contrôleur de rendre compte de l'évolution du travail.

Les moyens logistiques mis en œuvre ont été suffisants. Les véhicules et les divers matériels ont été fournis au niveau des îles. Les contacts avec les autorités locales, en vue d'une meilleure collaboration sur le terrain ont été faciles. La publicité et la sensibilisation ont été intensifiées durant la période du dénombrement.

Dès la fin des travaux de dénombrement, l'ensemble de documents de collecte ont été acheminés et archivés à la Direction nationale du recensement.

Deux mois après la fin du dénombrement (mars 2018), une Enquête Post-Censitaire a été organisée et a porté sur un échantillon de 100 Zones de Dénombrement réparties sur les quatre strates : Moroni (16 ZD), Reste de Ngazidja (37 ZD), Mwali (14 ZD) et Ndzuwani (33 ZD).

I-10. Activités ultérieures

Les activités qui suivent la collecte des données sur le terrain sont : le traitement informatique des données, la mise en place d'un système d'information géographique, l'analyse des données, la publication des résultats, la diffusion et la dissémination de ces résultats.

Le traitement informatique des données est en cours et se terminera avant la fin de l'année 2018.

La mise en place d'un Système d'information géographique (SIG) permettra la sortie de cartes thématiques et un atlas sociodémographique de l'Union des Comores.

L'analyse des données consistera à transformer les informations brutes fournies par les tableaux statistiques en indicateurs plus ou moins élaborés, à interpréter les mesures des niveaux atteints par les phénomènes sociodémographiques et à en évaluer les tendances d'évolution.

La présente publication est la première d'une série de documents qui seront publiés par la Direction Nationale du Recensement sur les résultats du 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat de l'Union des Comores. Ainsi, les documents ci-après seront confectionnés et mis à la disposition des utilisateurs dès la fin de l'année 2018 : les résultats définitifs du recensement, le

rapport de synthèse, les différents rapports d'analyse thématique, les monographies régionales et le rapport général sur le 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

Des séminaires de dissémination des résultats du Recensement et des tables rondes seront organisés tant au niveau national que régional. Des interviews et communications seront données dans les organes de presse en vue de mettre les informations contenues dans ces publications à la portée du plus grand public possible. En même temps, dans notre site Internet les données du RGPH 2017 seront stockées aux fins de mettre à la disposition du public tant national qu'international les résultats du 4ème Recensement Général de la Population de l'Union des Comores.

II. PRESENTATION DES RESULTATS PRELIMINAIRES

II.1 METHODOLOGIE

Les résultats préliminaires du 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat aux Comores ont été obtenus sur base des données de synthèse des fiches récapitulatives de toutes les zones de dénombrement remplies par les agents recenseurs. Ces fiches récapitulatives présentent la répartition de la population de chaque ménage ordinaire de chaque zone de dénombrement par sexe et statut de résidence telle que recensée par l'agent recenseur, ménage par ménage. Ces enregistrements qui touchent tous les ménages de l'ensemble du pays donnent un ordre de grandeur de l'effectif de la population résidente du pays, selon l'île, le milieu de résidence, la préfecture et la commune.

Malgré les précautions prises par la Direction Nationale de Recensement dans la vérification de l'exhaustivité des fiches récapitulatives, il est possible que les résultats définitifs, qui seront publiés à l'issue du traitement informatique complet des données donnent des effectifs différents voire à la hausse par rapport à ceux publiés dans ce document à cause du chevauchement de certaines ZD et des refus d'interview.

L'exploitation informatique permettra donc de confirmer les présents résultats ou de les corriger le cas échéant ; mais comme dit plus haut, ils sont proches de résultats de fiabilité pour être d'ores et déjà mis à la disposition des utilisateurs.

Dans cette publication, les tableaux qui sont présentés concernent la population résidente (les résidents présents et les résidents absents) de tous les ménages ordinaires et collectifs, c'est-à-dire la population dite de droit (de jure), par opposition à la population présente dite de fait (de facto) utilisée dans certains pays. Les effectifs résidents ont été ajustés par une élimination des doublons des polygames considérés résidents dans tous leurs ménages (le polygame est compté seulement dans le ménage où il a passé la nuit de la date de référence ou devrait passer la nuit de la date de référence). D'autres ajustements ont été effectués tenant compte des refus observés sur le terrain (notifier sur les questionnaires des ménages des ZD) afin d'obtenir des résultats proches de la réalité.

Les résultats préliminaires ainsi obtenus donnent la population résidente des entités administratives du pays jusqu'au niveau de la commune, répartie selon le sexe et le milieu de résidence (urbain et rural). Ils donnent également quelques indicateurs de base sur l'état de la population, sur l'évolution de la population urbaine et rurale ainsi que sur la densité de la population par île.

II.2 DEFINITION DES CONCEPTS UTILISES

La définition des concepts utilisés dans cette publication est nécessaire pour permettre au lecteur d'avoir une compréhension aisée des résultats présentés.

II-2.1. Nuit de référence du recensement

C'était la nuit du 15/12/2017 précédant le premier jour du dénombrement de la population. Toutes les questions posées pendant le dénombrement (du 16 décembre au 26 janvier 2018) se rapportaient à cette nuit, quelle que soit la date du passage de l'agent recenseur dans le ménage.

II-2.2. Population résidante

La population résidante est constituée de toutes les personnes ayant passé ou non la nuit de recensement dans leurs ménages où elles vivent depuis au moins six mois ou qui ont l'intention d'y vivre pendant une durée continue d'au moins six mois. Elle s'obtient par la sommation des Résidents Présents (RP) et des Résidents Absents (RA). Mais la question se posait aux individus polygames qui sont résidents dans leurs ménages. Alors, on leur posait la question suivante «Est-ce que [NOM] a passé la nuit de la de référence ici, dans ce ménage ? », donc la réponse était :

1=Oui, dans ce ménage

2=Non, ailleurs mais domicilié ici

3=Non, chez autre épouse

Cependant, nous comptabilisons le polygame dans le ménage où il a passé la nuit ou ailleurs mais domicilié ici afin d'éliminer les doublons !

II-2.3. Population urbaine

Aux Comores, une définition a été retenue pour la zone urbaine. Il s'agit de tout chef-lieu de préfecture ou de région pourvu d'au moins trois équipements urbains suivants : hôpital, bureau de poste, téléphone, électricité, eau courante ou toute localité dont au moins 40% de la population active n'est pas dans le secteur primaire et pourvu d'au moins trois des principaux équipements urbains précités.

Aujourd'hui, vingt (23) localités répondent à cette définition dont quatre (4) à Mwali (Fomboni, Nioumachouoi, Djoïzi et Wanani), huit (8) à Ndzuwani (Mutsamudu, Mirontsi, Ouani, Tsémbéhou, Domoni, Mrémani, Moya et Sima) et onze (11) à Ngazidja (Moroni, Iconi, Mitsoudjé, Dembeni, Foubouni, Koimbani, Mbéni, Mitsamihouli, Tsaoueni, Ntsoudjini et Itsandra).

II-2.4. Population rurale

Le milieu rural est constitué par l'ensemble des localités qui ne répondent pas aux critères du milieu urbain.

II-2.5. Densité

La densité qui exprime la concentration de la population sur une entité territoriale est exprimée par le nombre moyen d'habitants par kilomètre carré, lui-même donné par le rapport de l'effectif de la population à la superficie de cette entité exprimée en kilomètres carrés.

II-2.6. Rapport de masculinité

Le rapport de masculinité ou sex-ratio exprime le pourcentage des hommes par rapport aux femmes dans une population donnée.

II-2.7. Taux de masculinité, taux de féminité

C'est la proportion, exprimée en pourcentage, des hommes (ou des femmes) dans l'ensemble de la population d'une entité donnée.

II-2.8. Taux d'accroissement intercensitaire

Ce taux exprime l'accroissement annuel moyen pour la période séparant deux recensements généraux et est calculé suivant la formule ci-après $P_t = P_{t_0} (1 + r)^{(t-t_0)}$ où P_t = population au recensement actuel, P_{t_0} = population au recensement antérieur (2003), $t - t_0$ = nombre d'années entre les deux recensements et r = taux d'accroissement annuel moyen.

III. EFFECTIF GLOBAL DE LA POPULATION

III.1 Population résidente

Les résultats préliminaires du 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) réalisé aux Comores en décembre 2017 donnent une population résidente totale de 742 287 habitants dont 372 010 hommes et 370 277 femmes, soit un taux de féminité de 49,9%. Au recensement de 2003, cet effectif s'élevait à 575 660. Le pays compte ainsi 166 627 habitants de plus depuis cette date soit un taux d'accroissement annuel moyen de 1,8%.

Tableau 1: Répartition de la population résidente par île selon le sexe en 2003 et 2017

Ile	RGPH 2003			RGPH 2017			%	
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	2003	2017
Mwali	18 339	17 412	35 751	26 429	24 801	51 230	6,2	6,9
Ndzuwani	121 022	122 710	243 732	159 096	157 671	356 767	42,3	42,7
Ngazidja	146 344	149 833	296 177	186 485	187 805	374 290	51,5	50,4
Comores	285 705	289 955	575 660	372 010	370 277	742 287	100,0	100,0

Comme au recensement de 2003, Ngazidja, la Grande île est la plus peuplée avec 50,4 % de la population totale mais elle perd 1,1 point de pourcentage en 2017. Par contre, les deux autres îles gagnent 0,7 point et 0,4 point de pourcentage par rapport en 2003 respectivement à Mwali et Ndzuwani. Ceci pourrait s'expliquer par des fortes migrations internes et internationales

Tableau 2 : Répartition de la population résidente et des ménages par île et milieu de résidence

Ile/Milieu	Effectifs		Taille Moyenne du ménage
	Ménages	Population	
Mwali	9193	51230	6
Urbain	4734	26071	6
Rural	4459	25159	6
Ndzuwani	61199	316767	5
Urbain	18370	94085	5
Rural	42829	222682	5
Ngazidja	67792	374290	6
Urbain	22915	110284	5
Rural	44877	264006	6
Comores	138184	742287	5
Urbain	46019	230441	5
Rural	92165	511846	6

Le nombre moyen de personnes par ménage s'élève à 5 et une légère différence a été observée entre le milieu urbain (5) et le milieu rural (6) pour l'ensemble du pays. Il ressort du tableau 2 ci-dessus que ce nombre reste le même à Ngazidja et à Mwali, mais inférieur à Ndzuwani. Entre les milieux de résidence, il n'existe aucune différence à Mwali et Ndzuwani contrairement à Ngazidja.

III.2 La structure par sexe de la population : le rapport de masculinité

Le rapport de masculinité qui exprime le nombre d'hommes pour 100 femmes est de 100,5 pour tout l'ensemble du pays alors qu'il était de 98,5 en 2003. Dans les trois îles, cet indice a connu une augmentation de sa valeur depuis 2003.

Le déficit des hommes par rapport aux femmes, qui s'observait déjà au recensement de 2003 au niveau national, s'est amélioré au cours de la période intercensitaire ; mais ce phénomène persiste à Ngazidja avec un rapport de masculinité de 99,3. Cette situation à Ngazidja s'expliquerait par la surmortalité des hommes mais surtout dans une plus forte émigration des femmes. Par contre, à Mwali ceci s'expliquerait par une forte migration interne vers cette île surtout des hommes et les migrations de retour vers Ndzuwani.

Tableau 3 : Rapport de masculinité par île selon le sexe en 2003 et en 2017

Ile	RGPH-2003			RGPH-2017			Rapport de masculinité(RM) en %	
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	2003	2017
Mwali	18339	17412	35751	26429	24801	51230	105,3	106,6
Ndzuwani	121022	122710	243732	159096	157671	316767	98,6	100,9
Ngazidja	146344	149833	296177	186485	187805	374290	97,7	99,3
Comores	285705	289955	575660	372010	370277	742287	98,5	100,5

III.3.la densité de la population

La densité du pays est le rapport de l'effectif total de la population et de la superficie de l'ensemble du pays. Selon le tableau 4 la densité nationale est de 399 habitants au km². L'île de Ndzuwani reste la plus densément peuplée avec 747 habitants au km² contre 252 et 177 habitants au km² respectivement à Ngazidja et Mwali. En tenant compte de la superficie Agricole, les densités sont encore plus élevées, ce qui engendre une forte pression sur les terres cultivables (superficies agricoles).

Tableau 4 : Répartition de la densité de la population résidante par île

Ile	Effectifs	Superficie totale (Km ²)	Superficie agricole (Km ²)	Densité totale	Densité agricole
Mwali	51230	290	276	177	186
Ndzuwani	316767	424	406	747	780
Ngazidja	374290	1147	1066	252	351
Comores	742287	1861	1748	399	425

Lorsqu'on considère la disposition de la population aux Comores sur son territoire en fonction des effectifs et des superficies des îles, il ressort que cette population n'est pas équitablement répartie selon les îles. La densité de la population aux Comores est de 399 habitants au kilomètre carré (Hab/km²). Cette densité est parmi les plus élevées du continent africain. En fait, les fortes densités de population sont observées à Ndzuwani et sur les parties littorales des îles.

III.4.LA POPULATION RESIDANTE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

La population comorienne reste en majorité rurale avec 69,0 % en milieu rurale contre 31,0 % en milieu urbain. Par rapport au Recensement de la population de 2003, on assiste globalement à une augmentation de la population urbaine. Ce phénomène pourrait s'expliquer par la petitesse du territoire national qui favorise les migrations internes entre îles et celles vers les centres urbains surtout les capitales des îles, à savoir Moroni (Ngazidja), Fomboni (Mwali) et Mutsamudu (Ndzuwani).

De plus, Il ressort des données que plus de la moitié de la population de Mwali réside en milieu urbain soit 50,9%. Contrairement aux autres îles la population vit en milieu rural respectivement 29,7% à Ndzuwani et 29,5 à Ngazidja.

Tableau 5 : Répartition de la population résidante par île selon le milieu de résidence

Ile	Milieu de résidence				Total	
	Rural		Urbain		Effectifs	%
	Effectifs	%	Effectifs	%		
Mwali	25159	49,1	26071	50,9	51230	100
Ndzuwani	222682	70,3	94085	29,7	316767	100
Ngazidja	264006	70,5	110284	29,5	374290	100
Comores	511846	69,0	230441	31,0	742287	100

La population urbaine des Comores est constituée par celles des capitales des îles (Moroni, Mutsamudu et Fomboni) suivi de celles des chefs-lieux des préfectures. Toutefois, la majorité des comoriens continuent à résider en milieu rural.

III.5. EVOLUTION DE LA POPULATION

De 1980 à 2017, la population comorienne est passée de 335150 à 742287, soit un dédoublement de la population en moins de 37 ans. Cette tendance est observée à Ngazidja et à Ndzuwani. Quant à Mwali, la population a quasiment triplée. En considérant le milieu de résidence, on s'aperçoit que la population a triplée en milieu urbain.

Tableau 6 : Évolution de la population résidante par île et milieu de résidence de 1980 à 2003

Ile/Milieu	1980		1991		2003		2017		Taux d'accroissement annuel (%)		
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	1980-1991	1991-2003	2003-2017
Mwali	16536	4,9	24918	5,5	35751	6,2	51230	6,9	3,8	3,1	2,6
Urbain	5412	32,7	12398	49,76	19581	54,8	26071	50,9	7,8	3,9	2,0
Rural	11124	67,3	12520	50,24	16170	45,2	25159	49,1	1,1	2,2	3,2
Ndzuwani	135958	40,6	192568	42,5	243732	42,3	316767	42,7	3,2	2,0	1,9
Urbain	38596	28,4	60816	31,6	69810	28,6	94085	29,7	4,2	1,2	2,1
Rural	97362	71,6	131752	68,4	173922	71,4%	222682	70,3	2,8	2,3	1,7
Ngazidja	182656	54,5	235698	52,0	296177	51,4	374290	50,4	2,3	1,9	1,7
Urbain	27647	15,1	57293	24,3	71471	24,1	110284	29,5	6,8	1,9	3,1
Rural	155009	84,9	178405	75,7	224706	75,9	264006	70,5	1,3	1,9	1,1
Comores	335150	100,0	453184	100,0	575660	100,0	742287	100,0	2,8	2,0	1,8
Urbain	71655	21,4	130507	28,8	160862	27,9	230441	31,0	5,6	1,8	2,6
Rural	263495	78,6	322677	71,2	414798	72,1	511846	69,0	1,9	2,1	1,5

III.6. REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

Le tableau 7 présente la situation démographique des régions de l'Union des Comores à travers une analyse par île et par préfecture. L'analyse de la distribution de la population sur le territoire national permet de voir s'il y a uniformité dans le peuplement des régions ou s'il existe des concentrations humaines qui méritent une attention particulière.

La population comorienne est inégalement répartie entre les préfectures. Elle est concentrée dans les préfectures où se trouvent les capitales dans chaque île (Fomboni à Mwali, Moroni à Ngazidja et Mutsamudu à Ndzuwani). Cette tendance est plus observée à Mwali où plus de la moitié de la population de l'île (56,5%) réside dans la préfecture de Fomboni et à Ngazidja où la préfecture de Moroni concentre trois habitants sur dix de l'île (31,4%). On note également une prédominance d'hommes par rapport aux femmes dans ces préfectures. Cette concentration de la population peut s'expliquer par une migration interne, surtout chez les hommes, du fait des opportunités offertes en matière d'emploi et d'accès aux services sociaux de base dans la capitale de chaque île.

Tableau 7 : Répartition spatiale de la population résidante par préfecture selon le sexe

Ile/ Préfecture	Masculin	Féminin	Total	%	RM(%)
Mwali	26429	24801	51230	6,9	106,6
FOMBONI	15028	13934	28962	3,9	107,9
NIOUMACHOUA	7099	6650	13749	1,9	106,8
DJANDO	4302	4217	8519	1,1	102,0
Ndzuwani	159096	157671	316767	42,7	100,9
MUTSAMUDU	30581	29563	60144	8,1	103,4
OUANI	33642	32454	66096	8,9	103,7
DOMONI	32638	32993	65630	8,8	98,9
MREMANI	32531	33837	66367	8,9	96,1
SIMA	17916	17807	35723	4,8	100,6
MOYA	11789	11017	22807	3,1	107,0
Ngazidja	186485	187805	374290	50,4	99,3
MORONI-BAMBAO	59798	57759	117557	15,8	103,5
HAMBOU	11272	11340	22612	3,0	99,4
MBADJINI OUEST	11129	11649	22778	3,1	95,5
MBADJINI EST	16472	17106	33578	4,5	96,3
OICHILI-DIMANI	12986	13628	26614	3,6	95,3
HAMAHAMET-MBOINKOU	17238	18197	35435	4,8	94,7
MITSAMIOULI	16352	16873	33225	4,5	96,9
MBOUDE	12364	12628	24992	3,4	97,9
ITSANDRA-HAMANVOU	28874	28625	57499	7,7	100,9
Comores	372010	370277	742287	100,0	100,5

IV CONCLUSION GENERALE

Quatorze ans après le 3ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat en 2003, l'Union des Comores vient de réaliser son 4e Recensement scientifique. Ce recensement a été exécuté à une période particulière de l'histoire de ce Pays, au cours des assises nationales pour le bilan des 42 ans d'indépendance, qui ont donné d'autres perspectives pour l'avenir du pays aussi bien l'évolution institutionnelle et le développement du pays en vue que le pays devient émergent d'ici l'horizon 2030 en tenant compte les paramètres de l'évolution que ceux de la structure et de la répartition spatiale de sa population.

L'objectif poursuivi en organisant cette opération était essentiellement d'améliorer la connaissance des caractéristiques sociales, économiques et démographiques de la population mais aussi de disposer d'informations sur la présence d'infrastructures de base dans les entités administratives à tous les échelons.

Cette première publication sur les résultats provisoires du Recensement répond à un besoin urgent des utilisateurs (pas tous les besoins, loin s'en faut !), celui de connaître les effectifs de la population et sa répartition spatiale sur le territoire national.

Les résultats préliminaires présentés dans ce document ont été obtenus sur base des données de synthèse des fiches récapitulatives remplies par le personnel du terrain; ces fiches donnent la répartition de la population de chaque zone de dénombrement par sexe et statut de résidence telle que renseignée par l'agent recenseur, ménage par ménage.

Il se pourra que les résultats définitifs, qui seront publiés à l'issue du traitement informatique complet des données collectées, c'est-à-dire approximativement vers la fin de l'année 2018 dégagent des effectifs légèrement supérieurs de ceux qui sont publiés actuellement. Ceci n'est que normal dans la mesure où l'exploitation des données aura été quelque peu différente, la première étant essentiellement manuelle. En effet, après le dénombrement, une enquête post censitaire a été effectuée pour évaluer la couverture du recensement afin de corriger les données finales. Toutefois, les présents résultats sont suffisamment proches de la réalité pour être d'ores et déjà utilisables dans le cadre de la répartition spéciale de la population.

Ces résultats fournissent les tableaux des données sur la population résidente des entités administratives du Pays, c'est-à-dire des îles autonomes, des préfectures, des communes voir même les villes/villages, répartie selon le sexe et le milieu de résidence (urbain et rural). Ils donnent également quelques indicateurs de base sur l'état de la population, L'évolution de la population urbaine et rurale ainsi que la densité de la population par île.

Ainsi, la population résidente totale était de 742 287 habitants au 15/12/2017 (dont 50,1% d'hommes et 49,9% de femmes), soit un taux d'accroissement annuel moyen de 1,8% par rapport à la population de 575 660 habitants recensés en 2003.

Lorsqu'on compare l'évolution de la population de l'Union des Comores et de ses îles entre les deux périodes inter-censitaires (1980 – 1991, 1991-2003 et 2003 - 2017), une tendance générale de baisse des taux d'accroissement se dessine dans toutes les îles, mais il est faible à Ngazidja. La population de l'Union des Comores, qui a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 2,8% entre 1980 et 1991, de 2,1 entre 1991 et 2003, a vu ce taux chuter pour atteindre 1,8% par an en moyenne entre 2003 et 2018. Ce ralentissement de croissance au cours de la troisième période inter-censitaire s'explique davantage par les fortes migrations surtout féminines et la baisse de la fécondité constatée par d'autres opérations de collecte comme l'EDS-MICS de 2012.

Le rapport de masculinité qui exprime le nombre d'hommes pour 100 femmes est de 100,5 pour tout le Pays alors qu'il était de 98,5 en 2003. Dans toutes les îles, cet indice a connu une hausse de sa valeur depuis 2003, mais à Ngazidja, il est inférieur à 100. L'augmentation des hommes par rapport aux femmes, observée en 2017, s'expliquerait par la migration interne intense surtout à Mwali. Mais à Ngazidja, le déficit d'hommes par rapport aux femmes persiste à cause de la migration féminine forte hors frontière des trois îles.

Les effectifs de la population rapportés à la superficie globale du pays révèlent que la densité de la population de l'Union des Comores est de 399 habitants au kilomètre carré. Cette densité est parmi les plus élevées d'Afrique. En fait, la densité est plus encore surtout à Ndzuwani (747 hab/km²) contre 177 et 252 habitants au kilomètre carré respectivement à Mwali et Ngazidja. Si on rapportait la population totale du pays à la superficie agricole à savoir 425 habitants au kilomètre carré, il va sans dire que cette pression sur les terres agricoles pourra poser des problèmes si les techniques actuelles de production ne sont pas fondamentalement améliorées.

La population urbaine de l'Union des Comores qui est constituée par celles des capitales des îles et des préfectures du Pays, a connu une croissance rapide entre 2003 et 2017, passant de 27,9% à 31,0% de la population totale du Pays. Cet accroissement peut être attribué à la croissance naturelle de la population urbaine, à l'élargissement récent des limites de la plupart des villes qui englobent des espaces aux caractéristiques typiquement rurales, mais aussi à l'exode rural incontrôlé pendant la période intercensitaire.

La population comorienne est inégalement répartie entre les divisions administratives du pays. En effet, elle est concentrée dans les régions des capitales des îles et ses environnants (Fomboni à Mwali, Moroni à Ngazidja et Mutsamudu à Ndzuwani).

ANNEXES

Tableau 8: Répartition de la population de Mwali par préfecture et par commune selon le sexe

Préfecture/ Commune	Masculin	Féminin	Total	%	RM(%)
FOMBONI	15028	13934	28962	56,5	107,9
FOMBONI	8423	7865	16288	31,8	107,1
MOINBASSA	2944	2809	5754	11,2	104,8
MOILI MDJINI	3661	3260	6921	13,5	112,3
NIOUMACHOUA	7099	6650	13749	26,8	106,8
MOIMBAO	2113	2135	4248	8,3	99,0
MLEDJELE	4986	4515	9501	18,5	110,4
DJANDO	4302	4217	8519	16,6	102,0
DJANDO	4302	4217	8519	16,6	102,0
Ensemble Mwali	26429	24801	51230	100	106,6

Tableau 9: Répartition de la population de Ndzuwani par préfecture et par commune selon le sexe

Préfecture/ Commune	Masculin	Féminin	Total	%	RM(%)
MUTSAMUDU	30581	29563	60144	19,0	103,4
MUTSAMUDU	16576	15938	32513	10,3	104,0
MIRONTSI	6022	5557	11580	3,7	108,4
BANDRANI YA CHIRONKAMBA	4674	4724	9399	3,0	98,9
BANDRANI YA MITSANGANI	3309	3343	6652	2,1	99,0
OUANI	33642	32454	66096	20,9	103,7
OUANI	9688	9727	19416	6,1	99,6
BAZIMINI	9290	8778	18069	5,7	105,8
BAMBAO MTROUNI	14663	13949	28611	9,0	105,1
DOMONI	32638	32993	65630	20,7	98,9
DOMONI	7262	7406	14668	4,6	98,1
NGADZALE	4679	4805	9484	3,0	97,4
KONI	9168	9375	18543	5,9	97,8
BAMBAO	6328	6095	12424	3,9	103,8
JIMLIME	5200	5311	10511	3,3	97,9
MREMANI	32531	33837	66367	21,0	96,1
ADDA	10973	11155	22128	7,0	98,4
MREMANI	7502	7797	15299	4,8	96,2
ONGODJOU	6227	6767	12994	4,1	92,0
SHAWENI	3502	3495	6997	2,2	100,2
MRAMANI	4328	4622	8949	2,8	93,6
SIMA	17916	17807	35723	11,3	100,6
SIMA	9262	9573	18835	5,9	96,8

VOUANI	8654	8234	16888	5,3	105,1
MOYA	11789	11017	22807	7,2	107,0
MOYA	11789	11017	22807	7,2	107,0
Ensemble Ndzuwani	159096	157671	316767	100,0	100,9

Tableau 10: Répartition de la population de Ngazidja par préfecture et par commune selon le sexe

Préfecture/ Commune	Masculin	Féminin	Total	%	RM(%)
MORONI-BAMBAAO	59798	57759	117557	31,41	103,5
MORONI	36932	35019	71952	19,22	105,5
BAMBAAO YA DJOU	6812	6981	13793	3,69	97,6
BAMBAAO YA HARI	10322	9935	20257	5,41	103,9
BAMBAAO YA MBOINI	5732	5824	11556	3,09	98,4
HAMBOU	11272	11340	22612	6,04	99,4
TSINIMOIPANGUA	6817	6812	13629	3,64	100,1
DJOU MOIPANGUA	4455	4529	8983	2,40	98,4
MBADJINI OUEST	11129	11649	22778	6,09	95,5
NGOUENGOE	4243	4702	8945	2,39	90,2
NIUMAGAMA	6885	6947	13833	3,70	99,1
MBADJINI EST	16472	17106	33578	8,97	96,3
ITSAHIDI	7005	7549	14554	3,89	92,8
DOMBA	3764	4035	7798	2,08	93,3
PIMBA	5703	5523	11226	3,00	103,3
OICHILI-DIMANI	12986	13628	26614	7,11	95,3
OICHILI YADJOU	4186	4343	8529	2,28	96,4
OICHILI YABOINI	2806	3047	5853	1,56	92,1
DIMANI	5995	6238	12232	3,27	96,1
HAMAHAMET-MBOINKOU	17238	18197	35435	9,47	94,7
NYUMA MSIRU	6491	6833	13324	3,56	95,0
NYUMA MRO	5063	5717	10781	2,88	88,6
MBOINKOU	5683	5647	11330	3,03	100,6
MITSAMIOULI	16352	16873	33225	8,88	96,9
CEMBENOI LAC SALE	3724	3894	7618	2,04	95,6
CEMBENOI SADA DJOULAMLIMA	3162	3158	6320	1,69	100,1
MITSAMIOULI	5269	5643	10912	2,92	93,4
NYUMA KOMO	4196	4178	8374	2,24	100,4
MBOUDE	12364	12628	24992	6,68	97,9
NYUMAMRO KIBLANI	6389	6351	12739	3,40	100,6
NYUMAMRO SOUHEILI	5975	6277	12252	3,27	95,2
ITSANDRA-HAMANVOU	28874	28625	57499	15,36	100,9
HAMANVOU	6595	6905	13500	3,61	95,5

MBADANI	4564	4584	9148	2,44	99,6
BANGAANI	9726	9246	18972	5,07	105,2
DJOU MOICHONGO	3978	3918	7896	2,11	101,5
ISAHARI	4011	3973	7984	2,13	101,0
Ensemble Ngazidja	186485	187805	374290	100,00	99,3